

Messieurs les Présidents, distingués délégués, Mesdames et Messieurs,

C'est avec un immense plaisir que le Canada s'associe aujourd'hui à l'enclenchement historique d'un processus de négociations multilatérales sur le Moyen-Orient, dont le but est de trouver aux problèmes régionaux les solutions qui s'imposent, si l'on veut instaurer la stabilité dans cette région.

Nous tenons à remercier et à féliciter notre hôte, la Russie, de nous avoir réservé un accueil si chaleureux et si amical, et d'avoir su relever avec tant de brio le redoutable défi que représentait l'organisation de cette conférence, si tôt après son accession à l'indépendance en tant qu'État distinct.

Nous sommes déterminés à contribuer avec créativité au règlement d'une situation qui perturbe le monde depuis des décennies. L'approche qui est encouragée correspond entièrement à la conception que se fait le Canada d'une «sécurité coopérative», c'est-à-dire que la paix et la sécurité véritables dépendent d'un dialogue approfondi et d'une collaboration entre toutes les parties concernées.

La distance est grande entre le Canada et le Moyen-Orient, mais il existe entre les deux entités un faisceau de liens historiques, commerciaux, culturels, familiaux et religieux qui a engendré, chez les Canadiens, un souci constant et un intérêt réel à l'égard de la région.

En fait, depuis la Seconde Guerre mondiale, le Canada participe activement à la recherche de solutions aux problèmes du Moyen-Orient. Il a constamment oeuvré, aux Nations Unies comme sur d'autres tribunes, à la mise en place de conditions plus propices à l'instauration de la paix au Moyen-Orient et de la justice pour toutes les populations de la région.

L'appui du Canada au bien-être et à la sécurité d'Israël a toujours été le fer de lance de sa politique relative au Moyen-Orient. Aussi saluons-nous la tendance mondiale à la reconnaissance d'Israël, qui se dessine depuis quelques années. De même, le Canada soutient les droits légitimes des Palestiniens, y compris le droit à l'autodétermination, dans le contexte des négociations de paix. Selon nous, les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations Unies demeurent les piliers fondamentaux sur lesquels un accord doit être construit.

Le Canada a contribué à chaque force onusienne de maintien de la paix déployée au Moyen-Orient. J'ai personnellement rendu visite à nos troupes de maintien de la paix dans la région et je peux témoigner de leur dévouement. Aujourd'hui encore, des militaires canadiens patrouillent le Golan, le Koweït et le Sinaï, sans compter ceux qui continuent de jouer leur rôle d'observateur au